

Communiqué

# Le COLBAC demande de la transparence

Pompes funèbres et corridas, un lien loin d'être appréciées par Le Comité biterrois pour l'abolition de la corrida. Le comité dénonce le soutien financier des Pompes funèbres Pech Bleu de Béziers à la tauromachie biterroise. À la suite de la crémation des corps, les métaux résiduels sont revendus. Le Pech Bleu utilise l'argent de ces ventes pour soutenir dans le cadre d'un mécénat d'entreprise diverses associations dont l'École Taurine de Béziers et la Fédération des Clubs Taurins du Biterrois. L'in-

formation a été dévoilée par Thierry Antoine, élu siégeant au conseil municipal. Il a interpellé le maire de Béziers au cours du Conseil municipal afin d'obtenir plus de transparence. " Les Biterrois savent-ils qu'une partie de l'argent de la crémation soutient la corrida ? ". Le Pech Bleu est dirigé par Les Pompes Funèbres des Communes Occitanes, représentées par Robert Ménard et par Manuel Sauveplane organisateur des corridas Toros y Campo de Boujan-Sur-Libron notifie

le Colbac. Une autre information a été dévoilée concernant un don fait à la commune de Boujan-sur-Libron, Commune où la tauromachie raisonne dans les arènes municipales. En juin, le Colbac a demandé au maire de cette commune la communication des documents relatifs à la mise à disposition des arènes municipales pour les corridas organisées par les associés de Toros y Campo. Toujours sans réponses, le Colbac a saisi la commission d'accès aux documents administratifs.

Pour la présidente du Colbac Sophie Maffre-Baugé " Les personnes qui souscrivent un contrat obsèques devraient être informées car la corrida suscite une vive opposition. Par ailleurs, le mécénat d'entreprise vise normalement à soutenir des activités d'intérêt général. L'intérêt personnel flirte ici avec l'intérêt général puisque le directeur du Pech Bleu est organisateur de corridas. Encore une fois, le milieu taurin se croit tout permis ".